

Critique de la volonté de frauder.

La fraude a été l'un des thèmes principaux de la crise financière dans laquelle nous avons été plongés depuis 2008. Encore récemment, on a pu voir un président de la république s'insurger et parler de "choc" pour caractériser un énième scandale impliquant un membre du gouvernement. Pourtant, cela ne choque plus personne tant le phénomène semble banal. À l'autre extrême des institutions, lorsque l'on est bénéficiaire des aides de l'État-providence, on peut avoir le sentiment d'être systématiquement soupçonné de fraude. On peut même s'y sentir incité tant sont nombreux les obstacles pour faire exister une entreprise en démarrant modestement, et tant est sévère la répression de la vertu de celui qui veut déclarer tous ses revenus. En effet, si l'on bénéficie des minima sociaux, on peut les perdre, au moins en grande partie, si l'on déclare une activité indépendante. Cela constitue clairement une incitation à la dissimulation qui est nuisible au développement. Il serait certainement plus sain de proposer un plafond raisonnable en deçà duquel on ne serait pas obligé de déclarer quoi que ce soit sans être considéré comme fraudeur et menacé d'être ainsi déchu de la citoyenneté. Prôner la tolérance zéro est une tromperie et crée une injustice de fait, entre ceux qui n'oseront rien faire et ceux qui oseront prendre le risque de vivre sous la menace d'une dénonciation de la part de quelque voisin jaloux.

On a pu entendre, lors de l'exploitation médiatique du phénomène présenté sous le nom de "crise de la dette grecque", que le principal problème était le développement sans limites de la fraude fiscale. Nous voulons montrer que le concept de volonté de frauder n'est pas pertinent dans tous les cas, qu'il est peut-être préférable d'essayer de définir ce qui peut être une tolérance raisonnable, plutôt que d'écimer plus encore les forces vives de l'économie. S'il est vrai que l'on peut espérer d'un agent de la force publique qu'il ne soit pas soumis à des intérêts privés par le biais de la corruption, comment peut-on blâmer une personne qui est menacée de perdre son logement parce que la diminution ou la disparition des allocations de survie accordées par l'État-providence l'obligent, pour survivre à accepter de travailler sans couverture sociale, sans assurance, pour un taux horaire moindre que le salaire minimum garanti par l'État ? Sachant que la menace supplémentaire pèse alors sur son âme de se voir réclamer le montant total des allocations perçues, même si ladite fraude ne représente qu'une part infime de ces allocations de survie, et alors qu'il a régulièrement l'occasion de constater par d'innombrables scandales politico-médiatiques que cela semble n'être qu'une goutte d'eau ridicule dans un vaste

océan.

Devons-nous aussi rappeler une autre différence, plus proprement socio-économique, entre des arrangements entre voisins qui constituent une sorte de troc et maintiennent un lien social positif alors que la crise pourrait aggraver par des tensions supplémentaires l'animosité et la méfiance entre voisins et amis, et ce qui constitue un danger pour la république et menace son existence et sa légitimité lorsque ceux-là même qui incarnent l'autorité et punissent les écarts des citoyens se permettent de se soustraire à la loi ? D'un côté nous voyons émerger une fraternité entre citoyens qui se s'entraident et contribuent à tempérer les effets devastateurs de la crise, de l'autre nous voyons les principes de la république sapés par ceux-là même qui devraient la défendre contre les dérives financières et les abjections de l'économie politique réduisant le citoyen à des variables statistiques. Nous devons aussi rappeler l'un des apports de l'économie politique, la base du keynésianisme : les pauvres ont une plus grande propension à consommer, alors que les riches constituent du capital qui leur permet d'avoir du pouvoir. C'est la consommation populaire qui relance l'économie et stimule la libération du capital et il vaut mieux laisser jouer les gens qui ont de faibles revenus en ne les menaçant pas de tout perdre dès qu'ils auraient fait un billet sans avoir signé un contrat ni payé un impôt.

Certes, il est aussi nécessaire de se souvenir avec Kant que si nous ne faisons que travailler ainsi sans jamais rien déclarer, nous perdrons la protection sociale qui fait qu'il fait bon vivre en ce pays. Il serait sans doute préférable de fixer une limite raisonnable à cette économie informelle, qui ne devrait pas dépasser 50 % du revenu pour des personnes ayant un revenu inférieur au revenu médian, et qui ne devrait pas dépasser 10 % au-delà. Sans doute n'est-il pas possible d'exiger un absolu de la part des agents de la fonction publique, ceux-ci pouvant avoir des talents qu'ils monnaient auprès de quelques proches sans que cela n'implique nécessairement une corruption de leur impartialité dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Il faut considérer que le statut d'auto-entrepreneur, s'il permet à ceux qui ont déjà une source de revenus stable (les retraités notamment) d'augmenter leurs revenus, cela affaiblit plus encore les plus démunis qui ont droit aux aides sociales et se voient menacés d'en perdre une grande partie dès qu'ils déclarent la moindre activité en tant que travailleur indépendant. L'égalité sociale voudrait peut-être qu'un plafond de non-déclaration soit fixé, qui corresponde au montant du RSA socle, sans que les personnes soient inquiétées de perdre le soutien de l'État sans lequel ils risquent de sombrer (ce qui coûte beaucoup plus cher à l'État) alors qu'ils essaient de créer de l'emploi qui peut à terme se révéler pérenne et générateur de revenus fiscaux. Dans le cas inverse, on pousse les gens à se cacher, et à développer une mentalité incivique, ce qui a aussi un coût non négligeable.

Le discours prônant la tolérance zero n'est pas crédible. Des siècles et des siècles d'histoires sont là pour nous rappeler qu'aucun gouvernement n'a régné sans corruption. Peut-être est-il plus sage de fixer des limites à une tolérance raisonnable qui ne compromette pas la justice en distinguant d'abord ce qui relève de la fraude et ce qui est survie au quotidien ou omission bénigne. Nous risquons autrement de nous retrouver sans aucun représentant politique valide, ou de jeter dans la rue des nuées de personnes déjà précarisées par la délocalisation et la flexibilité subie. De même, s'il on veut espérer une clémence de la part des tribunaux officiels, peut-être aussi devons-nous questionner ce tribunal de l'opinion publique représenté par les médias quant à son intérêt pour les scandales et sa capacité à les provoquer de manière à saper plus encore la confiance que devrait avoir le peuple envers ses dirigeants ou ses voisins. Peut-être s'agit-il de faire en sorte que les gens n'aient plus confiance qu'en des marques finançant par la publicité le mode de vie privilégiée de cette autre élite, culturelle celle-là. Demandons nous aussi sincèrement s'il est plus sage d'espérer des citoyens raisonnables qui seraient à priori capables de déterminer à quel moment cela préférable de déclarer au moins une grande partie de leur activité lorsque celle-ci leur permet d'assurer un revenu correct ou de maintenir un flou qui ne profite qu'à quelques "chanceux". De même, encourageons nous la vertu lorsque nous menaçons celui qui gagne quelques centaines d'euros en aidant son voisin alors qu'on ne taxe ni ne prive d'aides celui qui gagne aux courses ou au jeu.